



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
DU MARDI 11 JUIN 2024

Le 5 juillet 2024

Etaient présents :

Mr VULSTEKER
Mme KLEIN
Mr LE BLAN
Mme LEJEUNE
Mr MAENHOUT

Johny DOREZ, Président
Mélissa BELOUAR, Vice-Présidente
Assia MORSI, Secrétaire
Christelle LESCROART, Secrétaire Adjointe
Thierry DEBUCQUOY, Trésorier
Virginie PILLE, Déléguée Sociale
Danielle NEIRINCKX, Représentante des retraités
Valérie DUVAL, Membre du C.A.
Laurent BOBEUF, Membre du C.A.

La séance est ouverte à 10 h, sous la présidence de Monsieur DOREZ, Président.

Il commence cette assemblée en saluant les personnes présentes dans la salle. Il souhaite à la bienvenue à l'ensemble des présents et remercie les élus pour leur présence.
Il annonce également que plus de 1800 adhésions ont été enregistrés en début d'année.

Il salue également et remercie les partenaires présents (GMF, CSF, MNFCT, BFM, MNT)

Il laisse la parole à Assia MORSI, Secrétaire pour la lecture du rapport d'activités 2023.

I – RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Madame le Maire,
Mesdames, Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux,
Madame la Directrice Générale des Services,
Monsieur le Directeur Général du CCAS,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Monsieur le Commissaire aux Comptes,
Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues,

INTRO

Nous sommes heureux de pouvoir organiser notre assemblée générale et nous vous remercions d'être présents à nos côtés aujourd'hui.

La grande nouveauté de cette année est, comme vous le savez l'adhésion. Les inscriptions se sont donc déroulées dès le début janvier pour les retraités et du 15 janvier au 28 février 2024 pour les actifs. 1838 agents ont adhéré.

Nous essayons d'apporter avec l'adhésion de nouvelles propositions de voyage mais aussi de sorties ou week-end un peu différents des autres années. Toute l'équipe et moi-même recherchons activement de nouvelles choses à vous proposer.

Nous travaillons également sur la demande de chéquiers vacances que nous avons eu l'année dernière, un rendez-vous est prévu avec un prestataire pour voir ce qu'il est possible de faire.

Je suis chargée, en tant que secrétaire, de vous lire le rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

- **POINT SUR LES AIDES REMBOURSABLES**

13 dossiers ont été traités pour l'année 2023 (contre 16 en 2022).

- **POINT SUR LES LOISIRS/SORTIES /VOYAGES.**

LES SORTIES

8 sorties ou voyages sur cette année.

Nous avons eu 3 annulations faute de participants :

- Les cerfs-volants de Berck le 22 avril
- Le week-end à Paris du 04 et 05 mai
- Et la journée à Paris du 09 décembre

Le COS a organisé plusieurs sorties donc :

- Une sortie à Bruxelles dans le cadre du Festival des Lumières en février qui a fait le bonheur de 59 personnes
- L'Armada de Rouen en juin avec 30 personnes inscrites
- Le marché de Noël à DURBUY en décembre avec 38 personnes
- Une journée à DISNEY en septembre avec 42 personnes inscrites

LES WEEK END et VOYAGES

- Un voyage en Italie du 26 au 29 mai – 14 personnes
- Un voyage à Lanzarote pour 18 personnes en juin
- Une croisière dans les Fjords en septembre 8 personnes
- Et un séjour sur la COSTA BRAVA pour 27 personnes en octobre

LES LOISIRS

- LA BILLETTERIE

Les cinémas :

Ils arrivent toujours en tête de nos ventes avec : 2 125 places contre 1 803 places vendues en 2022.

Les parcs de loisirs :

- 724 entrées pour le Citaparc (ancien parc des poussins à la Citadelle)
- 234 pour Pairi Daiza
- 104 pour Bellewaerde
- 91 pour Nausicaa
- 84 pour Disneyland
- 10 pour Plopsaland
- 20 pour Walibi et Aqualibi
- 94 pour la patinoire

Activités sportives

- Plus de 144 de billets ont été vendus pour des activités sportives diverses comme le bowling, le karting, le trampoline etc...

- TOURCOING LES BAINS

75 entrées vendues en 2023 en direct au COS (toute billetterie confondue).

Aussi, beaucoup d'agents profitent d'acheter de la billetterie au tarif COS directement en caisse à la piscine sur présentation d'un justificatif, plus de 1 276 places adultes ont été achetées grâce à cet avantage.

- VENTES DIVERSES

Au total, plus de 1 929 € de participations sur divers produits festifs (il y a eu les ventes de saumon, de champagne, de parfums). Ce geste est toujours très largement apprécié par les agents.

Voici un petit détail de la participation par vente :

Pour Pâques,	
Vente de chocolat	460 €
Saumon	198 €

Pour les fêtes de fin d'année,	
Champagne Lorient	231€
Parfums	117€
Saumon	720 €
C Art musée	170 €

Entre autres.

- LA FETE DE NOEL

Elle s'est déroulée le Dimanche 17 décembre sur deux séances toujours, la première à 14h30 et la seconde à 17h. Nous avons proposé le spectacle : « Sacré Père Noël »

A cette occasion, je souhaiterais remercier les agents du théâtre municipal pour leur travail et leur aide toujours aussi précieuse durant les représentations.

- ADHESION

Le travail sur l'adhésion a été finalisé en 2023, ainsi, les inscriptions ont pu commencer comme je l'ai dit dès le début janvier.

A ce propos, je souhaite remercier les collègues permanentes au COS ainsi que toutes les personnes bénévoles qui nous ont donné un peu de leur précieux temps pour nous venir en aide le temps des adhésions, puis aussi Akima à l'imprimerie que nous avons beaucoup sollicité également.

J'en ai fini avec la lecture du rapport moral,

Je laisse donc la parole à Monsieur DEBUCQUOY, notre trésorier pour la lecture du rapport financier 2023.

II – RAPPORT FINANCIER 2023

Il vous est présenté le rapport financier de l'année écoulée 2023.

La gestion financière du COS est tenue avec une grande rigueur et en toute transparence par une équipe actuellement composée de deux agents, Sylvie et Marie. Ces comptes devraient être validés en fin d'assemblée par le Commissaire aux comptes.

Je rappelle que le COS est une association de type loi 1901. Il met en œuvre l'action sociale en direction du personnel de la Ville, du CCAS et de leurs retraités, gestion déléguée par délibération municipale. A ce titre il gère des fonds publics essentiellement.

Le rapport financier a donc pour vocation la présentation de l'utilisation des fonds gérés par les administrateurs du COS.

Comme toute association nous disposons de recettes (les produits d'exploitation), et nous supportons des dépenses (les charges d'exploitation).

Commençons par LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Nos recettes sont constituées de :

- 1) Subventions versées : par la Ville (201.300 €), par le CCAS (31.440 €).

Le montant de la mise à disposition du personnel a été valorisé dans notre comptabilité comme l'avait recommandé la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport définitif.

Une subvention de 91.771,66 € a donc été enregistrée représentant la part des salaires des agents du COS (64.251,17 € de salaires + 27.520,49 € de charges).

2) de produits financiers : divers dividendes pour 23,50 € et intérêts sur livret 2.298,49 €.

3) la remise sur les chèquiers cadeaux nous a permis d'enregistrer un produit de 3.886,80 €

4) un produit exceptionnel a été également enregistré pour l'annulation d'un chèque de médaillé à hauteur de 220 €

Nos recettes totales de l'exercice 2023 représentent donc un total de 330.940,45 €.

Evoquons maintenant les dépenses. LES CHARGES D'EXPLOITATION

Je tiens tout d'abord à vous rappeler que le COS ne distribue pas d'argent mais permet aux agents en difficulté d'avoir des aides, prestations, et allocations sur dossiers selon des critères précisés dans un règlement intérieur adopté par le conseil d'administration.

Ces dépenses se déclinent essentiellement sur 3 postes :

- Les prestations
- L'accompagnement d'activités de loisirs,
- et l'octroi d'aides remboursables

Par ailleurs nous supportons également des dépenses relatives aux

- frais de gestion courante

LES PRESTATIONS

L'ensemble des prestations versées par le COS représente 191.160 € soient 60.16 % de nos dépenses 2023 (**prestations versées + carte cadeaux pour retraités 2022 – cérémonie non programmée à ce jour**).

Les dépenses principales concernent :

Les chèquiers Cadeau pour 140.720 € soient 73.61% des prestations versées.

Pour 2023 le COS a payé :

2.243 chèquiers cadeaux J'ACHETE A TOURCOING aux agents en activité depuis plus de 6 mois d'une valeur de 40 €

Dépense totale : 89.720 €

et 1.700 chèquiers cadeaux CADHOC d'une valeur de 30 € aux agents ayant des enfants de – 16 ans pour une valeur de 51 000 € (l'intégralité payée sur l'exercice 2023),

2) Les primes liées aux événements de la vie

Pour les évènements à caractère familial

- 6.160 € pour 40 primes naissances / adoption achetées sous forme de cartes ILLICADO
- 4.620 € pour 30 primes mariages / pacs achetées sous forme de cartes ILLICADO également
- 3.000 € pour 6 allocations décès

Pour les événements à caractère professionnel

- 17.470 € pour 73 médaillés du travail
- 8.960 € de cartes cadeaux à l'occasion des départs en retraite.

pour un montant global de 40.210 € soit 21.03 % des prestations versées.

Les allocations versées en faveur des enfants en situation de handicap s'élève à 10.230 €, ce qui représente 36 allocations avec deux taux d'attribution selon le taux d'invalidité reconnu :

- soit 280 € pour 33 dossiers pour un total de 9.240 € pour un taux allant de 50 à 80 %
- et 330 € pour 3 dossiers pour un taux supérieur à 80% pour un total de 990 €.

Ces allocations représentent 5.35% des prestations versées.

L'ACCOMPAGNEMENT LOISIR DES AGENTS

► Nous avons participé à hauteur de 16.631,99 € aux sorties et ventes diverses.

Evoquons ici également la fête de Noël qui représente une dépense pour le COS de 10.051,54 €.

LES AUTRES POSTES DES DEPENSES CONCERNENT :

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (assurance, affranchissement, petits équipements, honoraires, site internet, maintenance CIEL, frais de déplacement...) représentent pour l'exercice 2023 une somme totale de 6.844,94 €.

LES CHARGES LIEES A LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Représentent 91.771,66 € (64.251,17 € de salaires + 27.520,49 € de charges sociales)

LES CHARGES FINANCIERES (frais bancaires, location TPE, frais envoi de places) pour 1.285,77 €

Pour l'exercice comptable 2023 couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le montant des dépenses s'est élevé à 317.745,90 €.

LES AIDES REMBOURSABLES

Durant l'exercice 2023, 13 dossiers d'aides ont été examinés et validés par la Commission des Aides Remboursables pour un montant de 13.262,78 €.

Le montant des aides remboursables récupérées au cours de l'exercice 2023, est de 13.751,67 €.

Au 31 décembre 2023, le solde des aides à rembourser était de 10.540,11 €

dont 9.131,40 € à échéance de moins d'un an
1.408,71 € à échéance de plus d'un an.

Affectation du résultat

Le résultat comptable de l'exercice 2023 est donc excédentaire de 13.194,55 €, il sera proposé de l'affecter en report à nouveau.

J'en ai terminé pour les chiffres.

Avant de conclure, il me reste :

-à remercier la ville qui, au-delà de sa contribution financière, accorde les moyens matériels et financiers mis à disposition du COS pour permettre son action en direction du personnel.

-à remercier les membres du Conseil d'Administration pour leur implication, leur disponibilité et leur engagement au sein du COS, sans oublier les collègues sans qui le suivi et l'exécution financière ne seraient pas possible.

Enfin, je passe le relais à Monsieur BEBEY notre commissaire aux comptes afin de valider les comptes du COS pour l'exercice 2023.

Je vous remercie toutes et tous de votre attention.

III - RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES 2023

Monsieur BEBEY commence son intervention en remerciant le COS d'avoir suivi les obligations de la Chambre Régionale des Comptes et d'avoir lancé l'adhésion comme c'était indiqué dans le dernier rapport.

Il remercie les permanents du COS pour leur travail ainsi que les membres du bureau et du Conseil d'Administration pour leurs actions quotidiennes.

Monsieur BEBEY fait lecture de son rapport.

Il certifie que les comptes clos le 31/12/2023 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations du Comité.

Les documents sont disponibles au C.O.S pour les personnes qui souhaitent les consulter.

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat du Commissaire aux comptes et renouvelle, à l'unanimité, sa mission pour 6 exercices auprès du C.O.S.

IV – RESOLUTIONS – EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Le président met successivement aux voix les délibérations suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DELIBERATION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité et du rapport financier sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière pour l'exercice clos le 31/12/2023 approuvent ces rapports.

Aucune voix contre

Aucune Abstention sur le rapport du Secrétaire

Mais 4 absentions sur le rapport du Trésorier

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DELIBERATION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées en approuve les termes.

Aucune voix contre
Aucune Abstention
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DELIBERATION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux membres du conseil d'administration et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Aucune voix contre
Aucune Abstention
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

V – QUESTIONS

- **Lien qui pourrait exister entre la prime pouvoir d'achat et les cotisations versées par les agents**

Johny DOREZ précise qu'il n'y a aucun lien d'entre les deux sujets ; la demande de subvention a été faite à la même hauteur que les années précédentes. Toutefois, l'administration a décidé de réduire cette année la subvention octroyée.

Il ajoute que l'année prochaine la subvention sera faite également sur la même base que les autres années. Le COS n'a pas « utilisé » les cotisations pour combler ce manque.

- **Il est demandé si les permanences pour les adhésions peuvent être délocalisées ou si un regroupement par service est envisagé**

Johny DOREZ répond que déjà cette année le regroupement était possible mais l'agent rétorque qu'il y a eu un veto et que ce n'était malheureusement pas possible dans sa direction.

Le Président ajoute que cette année était une année de lancement avec beaucoup de questionnements et de mise en place mais que l'année prochaine cela devrait être plus fluide pour tous.

L'essentiel était de répondre favorablement au dernier contrôle de la CRC.

- **Un agent du CCAS demande si le COS a obtenu un budget pour payer les prestations R.H.**

Johny DOREZ lui répond qu'il est prévu un transfert de crédit pour couvrir le paiement de ses prestations ; la convention est en cours. Il souligne également la charge de travail que ce transfert provoque sur les deux agents mis à disposition.

Il est demandé d'envoyer la liste des adhérents pour ne pas envoyer de formulaire à des agents qui ne peuvent pas bénéficier de remboursements (car pas d'adhésion).

- **Proposition d'un adhérent de déduire les 10 € des chèquiers de Noël pour payer l'adhésion**

Malheureusement, au niveau de la comptabilité cette proposition n'est pas possible. Il y a eu récemment une rencontre avec la trésorière principal pour savoir comment procéder pour un prélèvement sur salaire : l'analyse est en cours.

Mr BEBEY prend la parole sur ce point et rappelle que la démarche d'adhésion doit être une démarche volontaire ; il n'est pas possible d'automatiser le paiement sans l'accord de l'agent. Il rappelle également que le COS peut fonctionner grâce à ses cotisations.

- **Faible participation sur la billetterie**

Il est rappelé que le COS vit en fonction de ses moyens financiers. Le Président évoque le COS de Lille avec lequel il travaille en étroite collaboration pour d'autres fonctions. Leur budget est bien supérieur à notre COS ce qui leur permet de pouvoir participer d'avantage à leur billetterie ; ce qui n'est pas possible au COS de Tourcoing, faute de moyen financier. Les membres actuels essayent de faire au mieux avec les budgets qui leur sont octroyés.

- **Distribution des chéquiers cadeaux en fin d'année**

Une assistante de Direction fait part de la problématique de la distribution des chéquiers en fin d'année et demande des précisions pour cette année. Johnny DOREZ ne peut malheureusement répondre à cette question car les modalités de distribution ne sont pas encore arrêtées mais nous essayerons de le faire de manière fluide pour ne pas compliquer la tâche des assistantes.

- **Chèques vacances**

Le sujet revient chaque année. Johnny DOREZ annonce qu'une rencontre est prévue en septembre avec l'ANCV pour analyser le projet.

La question est prématurée à ce jour.

L'agent s'étonne néanmoins de la baisse de subvention qui coïncide avec la mise en place de la prime pouvoir l'achat.

- **Mise en ligne sur le site internet du COS du Compte rendu avec les rapports lus lors de cette assemblée**

Un agent demande s'il est possible de mettre en ligne le compte rendu pour le tenir à disposition des adhérents et peut-être créer une commission pour échanger sur les idées et les projets.

Cet agent remercie le travail qui est fait au COS avec les bénévoles et les permanents.

Johnny DOREZ remercie l'agent pour son intervention et propose que l'an prochain les rapports tenus à disposition en début d'assemblée pour les agents qui souhaitent le lire.

Johnny DOREZ, président, clôture l'assemblée générale avec la traditionnelle tombola, qui est réservée cette année à l'ensemble de nos adhérents.

Johnny DOREZ
Président du COS



Assia MORSI
Secrétaire du C.O.S.

